

# Conseil participatif Mobilités 15 Avril 2022

Présents (15) Sylvie Huméricq, Denis Lejars, Bruno Franc (Apiou), Etienne Briquet, François Poyer, Frédéric Fesquet, Helen Phillips, Marie Meunier, Nathalie Brichler, Gwénaëlle Collet, Benjamin Gayraud, Isabelle Velitchkine, Marc Decor, Didier Cambon, Annie Simonet-Molina,

Excusés : Susanna Malmström, Agnès Galzi, Florence Brau.

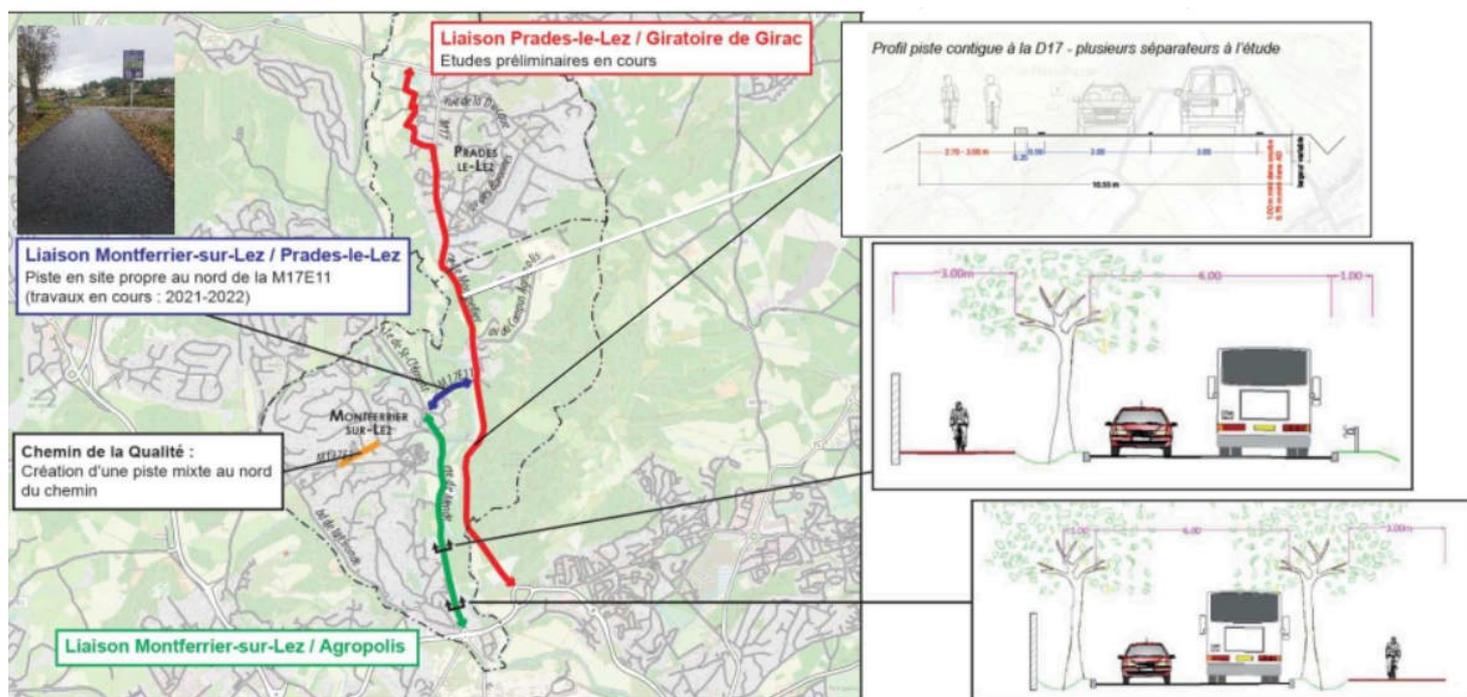
Absents : Guilhem Lacombe, Nadine Vidal, Agnès Roulle, Franck Haller, Woaini Sechinffon, Françoise Ardebili, Guillaume Lebon (piedibus), Swan Heredia, Raphaël Romanen, Rachid Khenfouf, Laetitia Gilli, Gaëlle Masséi, Yannick Jacob, Roseline Almira,

## Ordre du jour

1. Retour rencontre de Julie Frêche le 07/04 2022 présentation de la ligne 5 de tramway => conséquences mobilité pour notre commune
2. Préparation rencontre du maire de Montpellier Mickaël Delafosse du 19/04/2022
3. Préparation dernière réunion du CP, points chantier et suite démarche après Juillet 2022

## 1. Retour rencontre de Julie Frêche le 7/04 /2022 pour la présentation de la ligne 5 de tramway => conséquences mobilités pour notre commune

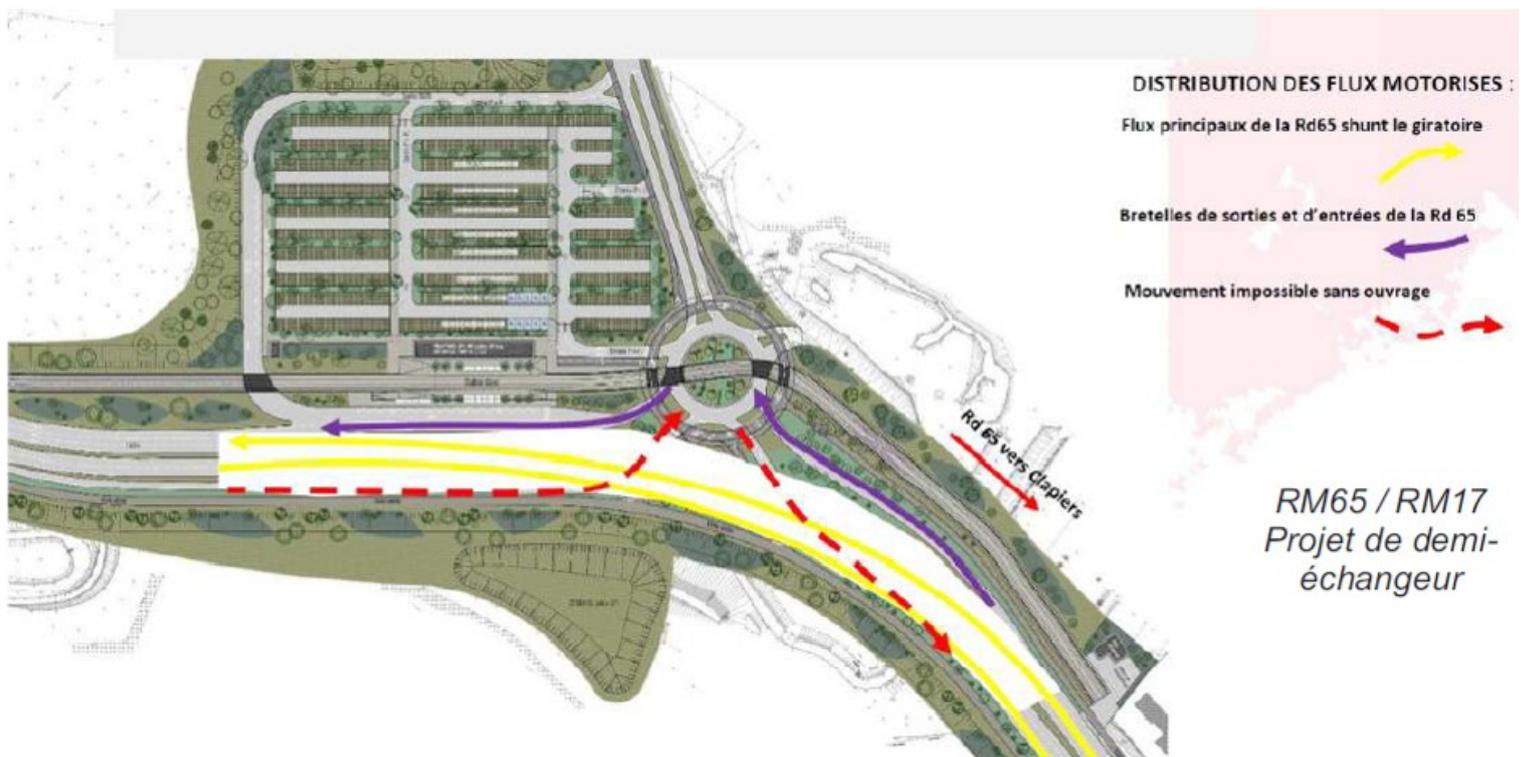
- Julie Frêche organise des rencontres avec toutes les mairies des villages concernés par le passage de cette ligne.
- Elle a présenté la ligne 5 du tramway et le rabattement des transports le long du Lez sur cette ligne.
- le terminus de la ligne 5 sera au rond point de Girac et non à la médiathèque de Clapiers,
- 2 pistes cyclables actées pour 2025 de chaque coté du Lez :
  - \* une piste cyclable qui passe à Montferrier (sur rive droite du Lez et qui arrive sur un arrêt tram Agropolis à Montferrier)
  - \* une piste cyclable entre le rond point Sainte Julie et le terminus de Girac



- Deux possibilités à l'Est (tracé vert) ou à l'ouest (tracé violet) de la M17 schéma : le CP s'est positionné pour le tracé violet déjà présenté lors des réunions précédentes.

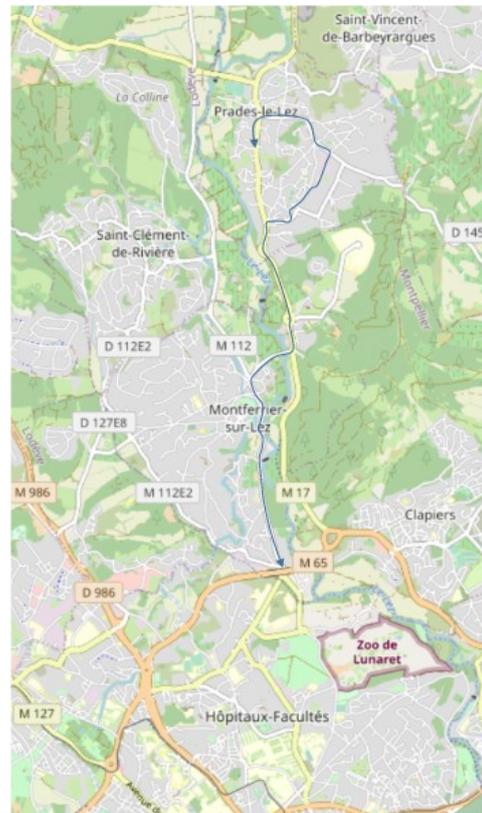
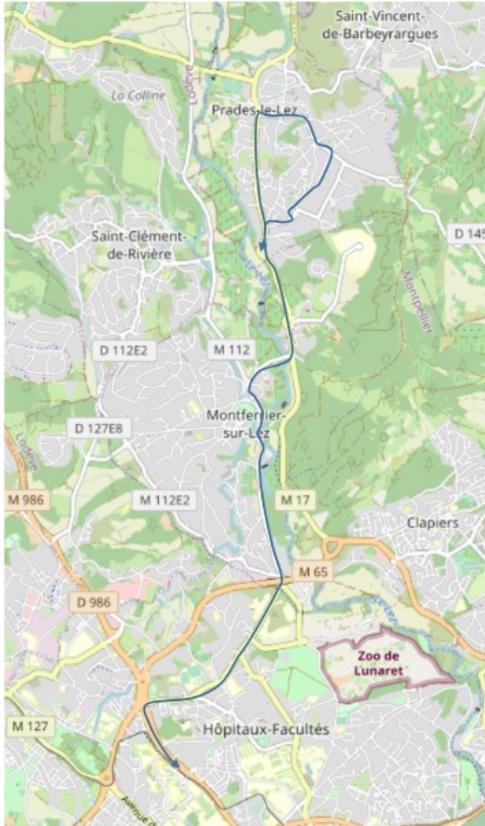


- Le terminus de Girac sera « Un pole d'échange multimodal ».
- Un parking de 450 places (jusqu'à 900 places) sera présent.
- Des box sécurisés pour les vélos seront proposés pour prendre le tramway
- Le grand rond point actuel sera remplacé par un petit rond qui ne sera pas dans l'axe principal de la route M65. La circulation sera modifiée sur ce petit rond point par rapport au rond point actuel : les 2 accès directs ci -dessous ne seront plus possibles :
  - Pour aller de Montpellier vers Prades, il faudra passer par Montferrier (ou par Clapiers et revenir vers Prades)
  - Pour aller de Prades vers Clapiers : il faudra passer par Montferrier ou par le rond point d'Agropolis et revenir vers Clapiers

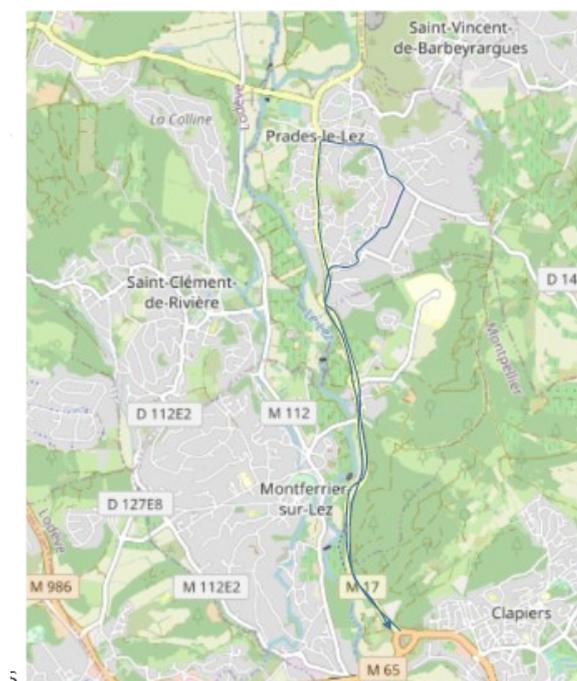


- Aujourd'hui, 7000 véhicules par jour traversent Prades.
- Transport en commun ligne 23 et 26 avec rabattement sur tramway, ils n'iront plus à l'arrêt de tramway Occitanie :
  - \* la ligne 23 : terminus à Agropolis et à la Mandarine à Prades
  - \* la ligne 26 : terminus à Agropolis et à Baillarguet
- Il n'est pas prévu d'augmentation de la cadence de ces lignes de bus
- La mairie de Prades (et le CP Mobilité) a demandé une navette mais la métropole n'y a pas répondu favorablement aujourd'hui.
- navette bus demandée pour 4 communes Montferrier Prades Clapier Jacou
- Plusieurs personnes du conseil participatif ont souligné que ces nouveaux aménagements risquent de mécontenter les automobilistes.

- Proposition François Poyer pour optimiser le trajet de la ligne 23 :
  - Aujourd'hui, ligne 23 de Mandarine à Occitanie actuelle de 11km (schéma à gauche ci-dessous )
  - le nouveau trajet proposé par la métropole entre Agropolis et Mandarine = 7,5 km avec au moins 2 chauffeurs (schéma à droite ci-dessous )



- proposition F.Poyer = pas de terminus à Mandarine, un seul terminus à Girac avec des aller - retours soit un trajet de 11 km, la cadence sera augmentée avec le même nombre de chauffeurs



## 2. Préparation rencontre du maire de Montpellier Mickaël Delafosse 19/04/2022 de 18h à 19h30

Voici les points qui pourraient être abordés lors de cette rencontre :

- Présenter la **démarche du Conseil participatif** ? Comment tenir compte de l'avis des citoyens
- Retour sur chacun **des 5 chantiers** mais il faut aborder ce qui concerne la 3M
- **Enjeux /Articulation les décisions entre Prades et de la métropole**
  - quelle plus value pour les citoyens engagés ?
  - phasage ? schéma de travail
  - exple : entrée nord Mme Michelakis (3M) n'a pas écouté les propositions des citoyens lors de la prise de décision

**Démarche CP** = 15 min Elus fred et François P.

pourquoi CP mise en place

diapo François pour expliquer les différents chantiers 2 min

**Résultats ateliers production** = 1 à 2 diapos par groupe 5min 5X5 = 25 min

G1 contre allée Helen

G2 mandarine centre ville Sylvie

G3 Abords des écoles Benjamin

G4 interconnexion village Sylvie

G5 entrée nord Annie

**Enjeux /articulation/phasage questionnement par rapport à la 3M**

Remarque Benjamin : citoyens ont peu de compétences il faut vite **impliquer des experts** sur les groupes de travail pour éviter des projets qui tombent à l'eau. Il faut une **vraie co-construction**.

poser la question de l'expérimentation sur Prades ? mais il faut proposer un calendrier (en ville plus jaune depuis 2 ans, c'est devenu dangereux)

**Autres enjeux de mobilité**

Arrivée du tramway L5

## 3. Préparation dernière réunion point chantier et Suite démarche après Juillet 2022

- **Point sur 5 chantiers**
  - 10 min par projet et
  - savoir où on en est ?
  - qu'est ce qui reste à faire ?
- **Faire bilan de la démarche :**
  - chantiers / force faiblesses limites / piste de progrès
  - réflexion sur engagement citoyen besoin de finalité

- **Quelle organisation pour le futur ?**

=> continuer les activités dans des groupes de travail sur mobilités avec élus et citoyens

En fin de réunion, le conseil participatif et les élus répondent aux questions de messieurs Marc Decor et Didier Cambon (riverains de la contre-allée) concernant les futurs aménagements de leur quartier (notamment le demi-tour en direction du centre de Prades et les places de stationnement le long de la contre-allée).

**Un nouveau conseil participatif est créé sur aménagement places de Prades-le-Lez dont 1ère réunion commence le 16/04/2022**

**Prochaine réunion conseil participatif Mobilités vendredi 10 Juin 2022 19 h**

Compte rendu rédigé par Gwénaëlle COLLET